



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maisons de justice

Question écrite n° 61344

Texte de la question

Mme Janine Jambu appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les incertitudes pesant sur la pérennisation de l'activité de l'antenne intercommunale de justice des Blagis qui dessert les communes de Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses, Sceaux et Bagneux du fait du désengagement de l'Etat du financement des deux postes d'agents permanents : un travailleur social et une secrétaire. Cette structure contribue très positivement à la concrétisation du partenariat justice-politique de la ville, au travail de médiation et de règlement alternatif des conflits. Elle lui demande quelles mesures elle compte prendre pour garantir le financement des deux postes et l'exercice de cette justice de proximité qui répond à une demande sociale et est au coeur des orientations gouvernementales.

Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'elle suit avec une particulière attention la situation de l'antenne intercommunale de justice de Bagneux, quartier des Blagis. A cet égard, elle lui indique que Mme le sous-préfet, chargé de la politique de la ville, a décidé, après modification de la ventilation des crédits, suite aux observations du trésorier-payeur général, de continuer d'assurer le financement des salaires des deux permanents de l'antenne de justice, levant ainsi les incertitudes relatives à la pérennisation des emplois. Par ailleurs, elle l'informe que la transformation de cette antenne en maison de justice et du droit est à l'étude des chefs de juridiction du tribunal de grande instance de Nanterre qui, en l'état, la souhaitent.

Données clés

Auteur : [Mme Janine Jambu](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (11^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61344

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 5 novembre 2001

Question publiée le : 21 mai 2001, page 2930

Réponse publiée le : 12 novembre 2001, page 6509